



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** UISP Rennes

PREJ – ELSP - ESR

Escort 3 : la DI Rennes ose tout !

Le 12 mars 2026 la Direction Interrégionale de Rennes a sorti une note concernant les niveaux d'escorte 3.

Elle souhaite apporter des clarifications quant à l'application de la note DGAP du 25 février 2026.

Après lecture il ne s'agit pas de clarifications mais bel et bien d'interprétations !

Le point 3 de la note Interrégionale remet en cause plusieurs principes fondamentaux issus du protocole d'Incarville, à savoir : les FSI pour les escortes 4 et plus mais surtout **la fin du panachage** !

FO Justice avait déjà, il y a peu, alerté quant au flou artistique lié à la note transitoire, maintenant les DI se lance dans sa modification afin de faire ce qui les arrange.

Fo Justice exige la modification de cette note DI qui va à l'encontre des idées fondatrices du texte initial et qui remet en question la sécurité des personnels.

Déjà que la note transitoire permet à l'administration de s'affranchir de certaines règles, voilà maintenant qu'elle souhaite revenir en arrière.

Incarville semble bien loin de certains esprits

FO Justice invite les personnels à refuser de réaliser ces escortes qui les mettent en danger en dépit du bon sens.

Notre organisation saura prendre ses responsabilités, informer les autorités et la presse si rien n'est fait.

FO Justice demande le retrait pure et simple de la note DI du 12 mars, étant rendue caduque à la parution de la note DAP du 16 mars 2026. Cette dernière étant claire stipule même en toute fin que « ces consignes ne pouvant souffrir d'aucunes interprétations ».

SLP FO Justice UISP Rennes
Le 23 mars 2026

